



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIRE UN DEBIT TEMPORAIRE

DEBIT DE
BOISSONS
CATEGORIE

Je soussigné(e)
Prénoms
Profession ou qualité
Domicile

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un
débit de boisson temporaire

A

Du

au

A l'occasion de (1)

(1) Indiquer le motif : foire,
vente de charité, fête, etc...

Signature

Le

ARRETE DU MAIRE

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du
code la santé publique

Vu l'art. L 2212-1 et L 2212-2 et/ou L 2542-2 et suivants de Code Général des Collectivités
territoriales,

Vu l'art. L 3334-2 du Code de la santé publique,

Arrête :

est autorisé à ouvrir un débit exceptionnel et

temporaire de boissons de catégorie

à

Du

de

heures.

Au

jusqu'à

heures.

Fait à

Le